

**Oxyde(s) de calcium et hydroxyde de calcium,
La thérapie ocalexique un quart de siècle plus tard.
Par Pierre MORIN
Co-inventeur de « oxyde de calcium expansif »
10 décembre 2000**

Comme introduction je reprendrai quelques phrases écrites collégialement dans « Thérapie Ocalexique » sous l'égide du Docteur Pierre D. BERNARD : « les infections dentaires sont très souvent rebelles aux traitements quels qu'ils soient. L'odontologiste a pourtant à sa disposition tout un arsenal thérapeutique ; mais la multiplicité elle-même des procédés est le critère le plus évident de leur incertitude d'efficacité ».

Avec les conseils avisés du Docteur Pierre D. BERNARD et du fabuleux chef de clinique à l'Ecole Dentaire de Paris Michel COLLAS, j'ai eu l'honneur de participer à l'élaboration et à la mise au point d'un oxyde de calcium à structure particulière fer de lance de la thérapie ocalexique. Sur ce thème après avoir collégialement écrits plusieurs articles nous avons rédigé le livre sur la thérapie ocalexique publié en 1967 aux éditions MALOINE et déposé en 1973 le brevet « oxyde de calcium expansif ». Avec l'obtention d'un oxyde de calcium à structure particulière nous avons effectué un grand pas dans la mise au point de la thérapie ocalexique.

Depuis la première utilisation de cet oxyde de calcium à structure particulière plus de vingt ans ont passé et la Thérapie Ocalexique a fait l'objet de nombreux articles et de plusieurs thèses par des professionnels éminents,

Aujourd'hui on pourrait la penser obsolète. Scientifiquement il n'en est rien, opérationnellement un certain nombre de reproches lesquels entraînent une désaffection de la technique. Pour conforter cette affirmation, d'une part sur le domaine scientifique je me référerai aux travaux du département d'Endodontie dirigé par le professeur VULCAIN à la faculté dentaire de Rennes et plus particulièrement à la thèse récente de Martine GUIGAND, d'autre part, pour la désaffection partielle, sur des examens personnels des produits commercialisés à base d'oxyde(s) et d'hydroxyde de calcium, confortés par des appels téléphoniques de chirurgiens dentistes au nombre de mes connaissances.

J'ai été le premier opérateur fabricant en grande quantité de l'oxyde de calcium expansif, et à ce titre ai reçu de nombreux entretiens sur les défauts et qualités du produit ou sur son mode d'utilisation, cela me donne quelques crédits.

L'utilisation de l'oxyde de calcium expansif ou non, ainsi que l'utilisation de l'hydroxyde de calcium sous des conditions strictes d'emploi comme base des produits de traitements en médication endodontique demeurent une solution aux problèmes de la thérapie endodontique.

Je reprendrai ici in extenso la conclusion de Martine GUIGAND de son article « Etude in vitro de la diffusion calcique intra-dentinaire induite par deux matériaux endodontiques ». Ses travaux sur la pénétration calcique ont été menés sur deux biomatériaux canalaires, l'un à base d'oxyde de calcium dit lourd ou dit expansif, l'autre à base d'hydroxyde de calcium. Dans sa conclusion Martine GUIGAND écrit : «notre étude confirme une pénétration d'ions Ca^{++} à partir de préparations à base